#EMD2023



#EMDinMyCountry

EMD

EUROPEAN MARITIME DAY

IN MY COUNTRY
TUNISIA
AT CARTHAGE MUSEUM
THE 26-09-23

Crédit photo : Elycoupo², CC BY-SA 4.0 <https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0>, via Wikimedia Commons

Coopération transfrontalière ITALIE TUNISIE

Cofinancé par l'Union européenne

REGIONE SICILIA

#EMDinMyCountry EMD EUROPEAN MARITIME DAY IN MY COUNTRY

PATINER

PROMOUVOIR ET DEVELOPPER UNE AQUACULTURE MULTI-TROPHIQUE DURABLE ET INTEGREE

ARIBiotech

Alliance de R&I en Biotechnologie bleue pour la valorisation des déchets marins

PROGRAMME IEV DE COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE ITALIE-TUNISIE 2014 – 2020 ALLIANCE DE RECHERCHE ET D'INNOVATION ENBIOTECHNOLOGIE BLEUE POUR LA VALORISATION DES DÉCHETS MARINS

European Commission

CONNECTER LES INNOVATEURS AUX ÉCOSYSTÈMES ENTREPRENEURIAUX

European Maritime Day en Tunisie

Musée Dar El Hout - Carthage Salammbô

Le **26-09-23**

En Sicile comme en Tunisie, l'adoption des pratiques de l'économie circulaire dans les secteurs aquatiques respectant les normes mondiales reste plus lente que dans de nombreuses autres régions du monde. L'approbation de projets tels qu'ARIBIOtech et PATINER contribue à relever ces défis dans la zone transfrontalière.

ARIBIOTECH & PATINER : INTERCONNEXION DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION DANS LES SECTEURS CLÉS

Adoptant une approche d'économie circulaire; ARIBiotech vise à renforcer les écosystèmes de recherche/innovation (R&I) en biotechnologie marine en synergie avec l'environnement entrepreneurial pour promouvoir le recyclage des coproduits et déchets aquatiques. Le projet PATINER, quant à lui, vise à promouvoir la recherche et le développement à travers un système innovant d'aquaculture intégrée basé sur la conception d'une chaîne alimentaire artificielle qui permet à une espèce de trouver une source de nourriture dans les déchets d'autres espèces.



Port Punique - Carthage

Par Mehdi Ben Gharbia — Travail personnel, CC BY-SA 3.0, https://commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=28025018

Ces deux projets sont actuellement menés dans le cadre du programme de coopération transfrontalière ENI Italie-Tunisie 2014-2020.

Nous nous retrouverons dans un lieu emblématique de Carthage.



CONTRIBUER A L' ECONOMIE CIRCULAIRE, COMMENT FAIRE ?

Q : Où se situe la contribution de la biotechnologie bleue ?

R : Le traitement des déchets sous diverses formes se développe pour remédier à la surcharge critique que connaît le monde. Ces traitements dépendent fortement de la R&I et des progrès technologiques et biotechnologiques. Les matrices aquatiques et les biotechnologies bleues présentent des spécificités, mais sont indispensables au développement durable de l'espace transfrontalier.

Q : L'aquaculture peut-elle être durable ?

R : Pour atteindre ses objectifs en matière de développement durable, l'aquaculture doit améliorer sa rentabilité économique et ses performances environnementales. L'aquaculture muti-trophic intégrée (AMTI) est basée sur la conception d'une chaine alimentaire artificielle qui permet à une espèce de trouver une source de nourriture dans les déchets des autres espèces. Il s'agit d'une option prometteuse conduisant à de meilleurs avantages économiques et environnementaux.

Nous échangerons avec vous !

"Les systèmes Halio-alimentaires face aux changements globaux : entre l'évolution de la R&I et la montée des normes internationales "



"Dar el Hout" Port Punique - Carthage

ATELIER CAFÉ

RÉGLEMENTATION ET LÉGISLATION RELATIVES AUX COPRODUITS ET DÉCHETS AQUATIQUES

Les sous-produits de la mer sont produits après la pêche et lors des étapes de transformation des produits de pêche et d'aquaculture. La valorisation de ces sous-produits et des déchets aquatiques en général, via différentes méthodes d'extraction et de fabrication ouvre de nouvelles perspectives pour la production d'ingrédients notamment les protéines alternatives et les hydrolysats qui intéressent diverses industries, dont l'aquaculture.

Cependant, sous la contrainte de la dépendance à l'égard de plusieurs facteurs dont :

- les caractéristiques des usines de transformation des produits de la mer liées aux caractéristiques du territoire local,
- les préoccupations croissantes des consommateurs pour une alimentation saine
- et l'absence de réglementation spécifique concernant les produits de la mer en général, il est donc urgent d'assurer l'ajustement et l'harmonisation de la réglementation actuelle relative à la valorisation et à l'utilisation des coproduits et déchets marins.



Institut National des Sciences et Technologies de la Mer (INSTM)
> 28 Rue 2 Mars 1934 Carthage Salammbô > Coordinatrice du projet : Pr Saloua Sadok
> Tél./Fax: 00 216 71 735 848 > e-mail : salwa.sadok@instm.rnrt.tn

www.aribiotech.eu